

Séance ordinaire du 16 janvier 2023



2023-01
01

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 16 janvier 2023 à 20h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - M. Pierre Grondin
Siège #2 - M. Frédéric Poulin
Siège #3 - M. Dave Roy
Siège #4 - Mme Guylaine Gagnon
Siège #5 - M. Vincent Breton
Siège #6 - M. Carl Boilard

Formant quorum sous la présidence de madame Vanessa Roy, mairesse.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte. Elle demande aux élus d'observer un moment de silence avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Dave Roy et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

Les élus présentent les activités.

2023-01
02

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04.01 - Séance ordinaire du 12 décembre 2022

04.02 - Séance extraordinaire du 14 décembre 2022 (budget 2023)

04.03 - Séance extraordinaire du 14 décembre 2022

05 - CORRESPONDANCE

- 05.01 - Bordereau de correspondance
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - 07.02 - Entente de service avec l'autorité 9-1-1
 - 07.03 - Services de désincarcération St-Ephrem - révision de la tarification
- 08 - INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
 - 08.01 - Réunion du comité des travaux publics
 - 08.02 - Dépôt du rapport 2021 sur la gestion de l'eau potable
 - 08.03 - Ouverture de soumission appel d'offre 2022-11-002 - Construction bibliothèque
- 09 - LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
 - 10.02 - Statistiques 2022 - Transport autonomie
- 11 - RESSOURCES HUMAINES
 - 11.01 - Analyse organisationnelle - Offre de formation
 - 11.02 - Dépôt du Grief # 2022-01
- 12 - FINANCES
 - 12.01 - Activités et rapports financiers
 - 12.02 - Comptes du mois de décembre 2022 et engagements financiers du mois suivant
 - 12.03 - Dons et commandites
 - 12.04 - Liste des personnes endettées pour taxes non-payées
- 13 - LÉGISLATION
 - 13.01 - Avis de motion règlement 534-2023 (emprunt lumières de rues)
 - 13.02 - Avis de motion règlement 535-2023 (emprunt travaux 18e Avenue)
- 14 - DIVERS
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2023-01
03**

04.01 - Séance ordinaire du 12 décembre 2022

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 12 décembre 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

Adoptée unanimement.

**2023-01
04**

04.02 - Séance extraordinaire du 14 décembre 2022 (budget 2023)

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 décembre dernier (budget 2023), a été remise à tous les membres du conseil au

moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2022 (budget 2023), tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

Adoptée unanimement.

**2023-01
05**

04.03 - Séance extraordinaire du 14 décembre 2022

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Dave Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondance

Dépôt du bordereau de correspondance, session de janvier 2023.

5.01.01 - Informations

- Bibliothèque municipale - Statistiques 2022
- FQM - Adhésion 2023
- MELCC - Redevances 2022
- Morency Avocats - Frais de technologies et d'administration

06 - HYGIÈNE DU MILIEU

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage collecté par Services Sanitaires Denis Fortier inc. provenant de notre municipalité.

Ce document nous informe que le tonnage des déchets, des matières recyclables et compostables pour le mois de décembre 2022 est de:

	Total du mois	Cumulatif 2022	Comparatif 2021
Déchets industriels et commerciaux:	16.11 t	290.31 t	278.32 t
Déchets résidentiels:	33.67 t	321.48 t	314.47 t
Total à l'enfouissement :	49.78 tonnes	611.79 tonnes	592.79 tonnes
Matières compostables:	5.44 t	127.32 t	120.83 t
Matériaux secs mélangés:	27.13 t	307.21 t	273.65 t
Recyclage industriel et commercial:	14.50 t	144.98 t	135.32 t
Recyclage résidentiel:	17.36 t	147.72 t	143.92 t

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

Aucun procès-verbal à déposer. Le procès-verbal de décembre sera déposé après son adoption par le comité lors de la réunion prévue le 18 janvier 2023.

Les dépenses encourues en décembre seront adoptées avec celles de la Municipalité au point 12.02.

**2023-01
06**

07.02 - Entente de service avec l'autorité 9-1-1

Attendu que le service 9-1-1 de prochaine génération remplace le service 9-1-1 évolué (« 9-1-1 E ») et qu'il est fondé sur des technologies de protocole Internet (IP) et qu'il prend en charge les appels 9-1-1 natifs IP de bout en bout;

Attendu qu'en juin 2017, le CRTC a déposé la Politique réglementaire de télécom CRTC 2017-182, laquelle, notamment, ordonne à toutes les entreprises de services locaux titulaires (les « ESLT ») d'établir leurs réseaux 9-1-1 de Prochaine Génération par le truchement de fournisseurs de services de réseau 9-1-1;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu:

- D'accepter l'entente de service avec Bell Canada pour le service 9-1-1 de Prochaine Génération;
- D'autoriser Mme Christiane Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'entente de service avec Bell Canada pour le service 9-1-1 de Prochaine Génération.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2023-01
07**

07.03 - Services de désincarcération St-Ephrem - révision de la tarification

Attendu que le Service de Sécurité incendie (SSI) de la Haute-Beauce dessert le territoire de la municipalité de St-Ephrem-de-Beauce lors des appels nécessitant les équipements de désincarcération;

Attendu qu'une tarification a été établie suite à des propositions d'ententes (plusieurs scénarios proposés) dont les documents explicatifs sont joints à la présente pour en faire partie intégrante;

Attendu que depuis le SSI Haute-Beauce a répondu efficacement à chaque appel d'urgence survenu sur le territoire de St-Ephrem-de-Beauce;

Attendu que quatre (4) de ces appels ont été annulés par la centrale 9-1-1 après plusieurs minutes et après la sortie de nos intervenants;

Attendu que la Municipalité de St-Ephrem-de-Beauce a déposé une demande afin que la tarification soit modifiée pour les appels annulés dont elle a été facturée en tant qu'utilisateur-payeur (2 500\$/l'appel);

Attendu les discussions intervenues entre les municipalités du SSI de la Haute-Beauce;

En conséquence,

Il est proposé par M. Dave Roy et résolu, pour la couverture en désincarcération du territoire de la municipalité de St-Ephrem-de-Beauce:

- D'adopter la proposition jointe afin de réduire la tarification des appels d'urgence en désincarcération et sauvetage, lorsque ces appels sont annulés, à 700\$/ l'appel afin de couvrir les frais engendrés (temps des pompiers, frais du camion des assurances et d'administration);
- D'annuler les intérêts à jour au 01-01-2023, tel que demandé par la Municipalité de St-Ephrem-de-Beauce, au montant de 4 615.88\$;
- Conserver la tarification des appels d'urgence en désincarcération à 2 500\$/appel pour ceux confirmant l'intervention des pompiers;

- Cette tarification sera applicable seulement à la réception des résolutions des municipalités membres du SSI Haute-Beauce, acceptant la nouvelle tarification et autorisant la Municipalité gestionnaire à modifier la facture selon les nouvelles modalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08 - INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

Le comité des travaux publics a tenu une séance de travail le 10 janvier 2023. Le résumé de la réunion est déposé dans la section comité plénier.

Les recommandations du comité font l'objet des prochains points à l'ordre du jour de cette séance du conseil.

08.02 - Dépôt du rapport 2021 sur la gestion de l'eau potable

La direction générale dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable approuvé par le MAMH en décembre 2022. Les données manquantes lors du dépôt du rapport préliminaire en novembre sont maintenant inscrites.

08.03 - Ouverture de soumission appel d'offre 2022-11-002 - Construction bibliothèque

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

09 - LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

Le comité des loisirs et de la culture n'a pas tenu de séance de travail en décembre 2022.

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

Aucun procès-verbal à déposer.

10.02 - Statistiques 2022 - Transport autonomie

La directrice générale dépose le rapport des statistiques du Transport Autonomie Beauce-Etchemins.

Du 1er janvier au 31 décembre 2022, un total 547 utilisations pour La Guadeloupe. Les données de 2021 ont été ajoutées au tableau pour comparaison.

	2022	2021
Loisir	5	2
Médical	114	39
Service	261	243
Travail	193	263
TOTAL	573	547

11 - RESSOURCES HUMAINES

11.01 - Analyse organisationnelle - Offre de formation

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

Attendu le grief #2020-01 déposé le 16 décembre 2022 par le Syndicat canadien de la fonction publique à la Municipalité de La Guadeloupe;

Attendu que le 16 janvier 2023, conformément à l'article 12.03 de la convention collective, le syndicat a demandé à la Municipalité de transmettre ce grief au conseil municipal;

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de ce grief;

En conséquence,

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu que le conseil municipal juge que ce grief est non fondé en fait et en droit et qu'il maintient sa décision de mettre fin à l'emploi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

12 - FINANCES

12.01 - Activités et rapports financiers

Les élus ont étudié les activités et rapports financiers déposés en comité plénier.

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires;
- L'état des activités financières détaillées.

**2023-01
09**

12.02 - Comptes du mois de décembre 2022 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu :

- que les comptes du mois de décembre 2022 au montant total de 375 634.78 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes du mois:	30 343.23 \$
Salaires nets payés:	69 547.39 \$
Remise d'employeur & syndicat:	35 635.05 \$
Comptes à payer :	240 109.11 \$
Total:	375 634.78 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de janvier 2023 pour un montant total de 103 350.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc.) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**2023-01
10**

12.03 - Dons et commandites

Attendu la demande de don et commandite étudiée par le conseil en comité plénier;

Attendu que la Municipalité contribue à d'autres activités de financement de la Fondation du coeur Beauce-Etchemin;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin d'adopter la position suivante :

- Fondation du coeur Beauce-Etchemin - Cardiothon - 0\$

Adoptée unanimement.

12.04 - Liste des personnes endettées pour taxes non-payées

Attendu qu'un avis de rappel a été transmis aux propriétaires en défaut pour le non-paiement des taxes pour l'année 2021 envers la Municipalité :

- Exigeant le paiement complet en défaut au plus tard le 13 février 2023, à midi;
- Après cette date, les noms des personnes endettées pour les taxes, la désignation de l'immeuble assujetti au paiement des taxes municipales/scolaires et la somme totale seront transmis à la MRC Beauce-Sartigan.

En conformité avec l'article 1022 du Code municipal, la greffière-trésorière dépose la liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales et/ou scolaires non-payées. Le rapport détaille 17 dossiers pour un montant total de 46 668.93 \$.

13 - LÉGISLATION

13.01 - Avis de motion règlement 534-2023 (emprunt lumières de rues)

Il est, par la présente, donné avis de motion, par M. Frédéric Poulin, conseiller au siège no 2, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 534-2023 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de remplacement des luminaires de rues sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Il est également déposé à la présente le projet de règlement no 534-2023.

13.02 - Avis de motion règlement 535-2023 (emprunt travaux 18e Avenue)

Il est, par la présente, donné avis de motion, par M. Carl Boilard, conseiller au siège no 6, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 535-2023 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de réfection des infrastructures (aqueduc, égouts sanitaire et pluvial et voirie) de la 18e Avenue et des travaux de prolongement des services (aqueduc, égouts sanitaire et pluvial, voirie).

Il est également déposé à la présente le projet de règlement no 535-2023.

14 - DIVERS

Aucun sujet.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-01
11

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 21 heures.

Vanessa Roy, mairesse

Christiane Lacroix, directrice générale